

# Participation du Président de la Cour constitutionnelle, aux travaux du 4<sup>e</sup> forum international de l'AACC à Seoul.

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, accompagné de M. Amar Abbas, membre de la Cour constitutionnelle, prend part du 29 mai 2023 au 1 juin 2023, aux travaux du 4<sup>e</sup> forum international de l'association asiatique des cours constitutionnelles et institutions équivalentes à Seoul-République de Corée-.

Le thème qui sera débattu pour ce forum international portera sur « **l'accès à la justice : perspectives constitutionnelles** ». Mr. Le Président de la Cour constitutionnelle présentera à cette occasion, l'expérience algérienne dans ce domaine, à travers une intervention intitulée « **Evolution de l'accès du citoyen à la justice constitutionnelle en Algérie** ».

Le Président de la Cour constitutionnelle évoquera les différentes haltes historiques de la justice constitutionnelle dans notre pays et son rôle dans la promotion et la préservation des droits et des libertés du citoyens, jusqu'à la création de la Cour constitutionnelle en vertu de l'amendement constitutionnel de 2020, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte tenu de ses larges prérogatives et de ses efforts à travers l'exercice de missions de contrôle constitutionnel, notamment son rôle dans la protection des droits de l'homme et des libertés du citoyen, notamment à travers le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité

L'association asiatique des cours constitutionnelles et institutions équivalentes, qui compte 21 membres, est un forum régional des institutions de la justice constitutionnelle, pour échange des points de vue et des expériences entre divers institutions constitutionnelles sur des questions liées à la justice constitutionnelle, afin de renforcer la démocratie, la suprématie du droit et les droits fondamentaux dans la région asiatique.

<https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/06/corée.mp4>